



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

Le Directeur général

Bruxelles, le
ADV D3 (2017)

Comité consultatif Sud
Monsieur Romain Lopez
6 rue Alphonse Rio
F-56100 Lorient

Objet: Votre plan pour la mise en œuvre de l'obligation de débarquement

Votre référence: Avis 114 du 30/05/2017- Courrier électronique du 22 septembre 2017

Cher Monsieur Lopez,

Je vous remercie pour l'avis que vous nous avez fait parvenir et pour le travail fourni par le Conseil consultatif Sud sur l'obligation de débarquement.

Les services de la Commission sont tout à fait conscients que la mise en œuvre de l'obligation de débarquement demande des efforts aussi bien de la part du secteur que des autorités nationales. C'est précisément pour cette raison que le règlement de base sur la politique commune de la pêche (EU) 1380/2013 contient une série de mesures destinées à faciliter cette mise en œuvre, y compris par le biais des plans de rejets, qui permettent d'introduire des exemptions à l'obligation de débarquement, lorsque l'avis scientifique le justifie.

Dans cette optique, la Commission a introduit en urgence un amendement à ce même Règlement visant à permettre l'adoption de plans de rejets pour une période additionnelle de trois ans en l'absence de plans pluriannuels de gestion. Tout est mis en œuvre pour assurer que cet amendement puisse entrer en vigueur le plus rapidement possible.

D'autre part, je vous informe que la Commission organise un grand séminaire à Bruxelles sur l'obligation de débarquement avec la participation des Etats membres, des Conseils consultatifs, et autres parties prenantes. Ce séminaire aura lieu le 15 novembre prochain et j'espère que vous serez nombreux à saisir cette occasion pour réfléchir ensemble à la meilleure façon de relever les défis que pose l'obligation de débarquement.

Je vous remercie encore de votre contribution constructive et vous invite à contacter Mme Pascale Colson, coordinatrice des conseils consultatifs, (pascale.colson@ec.europa.eu; +32.2.295.62.73) pour tout autre renseignement complémentaire sur ce courrier.

Veillez agréer, Cher Monsieur Lopez, l'expression de mes respectueuses salutations.

João AGUIAR MACHADO

c.c.: Mmes Veits, Roller, Kirchner, Georgitsi, Colson, de Diego de la Vega
M. Lindebo